

PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ COMMERCE

Pour les exploitations artisanales avec consommation
de 50 000 à 100 000 kWh/an ou >30 kVA

VALABLE DÈS
LE 1^{ER} JANVIER
2020



PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ COMMERCE

VALABLE DÈS
LE 1^{ER} JANVIER
2020

Commerce	Suisse	Seeland	Biel/Bienne
Énergie			
Haut tarif	9.10 ct./kWh	9.60 ct./kWh	15.10 ct./kWh
Bas tarif	6.70 ct./kWh	7.20 ct./kWh	12.70 ct./kWh
Utilisation du réseau A			
Haut tarif	4.20 ct./kWh	4.20 ct./kWh	4.20 ct./kWh
Bas tarif	4.20 ct./kWh	4.20 ct./kWh	4.20 ct./kWh
Services-système Swissgrid	0.16 ct./kWh	0.16 ct./kWh	0.16 ct./kWh
Prix de la puissance	149.00 fr./kW/an	149.00 fr./kW/an	149.00 fr./kW/an
Puissance réserve*	24.00 fr./kW/an	24.00 fr./kW/an	24.00 fr./kW/an
Énergie réactive**	6.00 ct./kVarh	6.00 ct./kVarh	6.00 ct./kVarh
Utilisation du réseau B			
Haut tarif	6.40 ct./kWh	6.40 ct./kWh	6.40 ct./kWh
Bas tarif	6.40 ct./kWh	6.40 ct./kWh	6.40 ct./kWh
Services-système Swissgrid	0.16 ct./kWh	0.16 ct./kWh	0.16 ct./kWh
Prix de la puissance	86.00 fr./kW/an	86.00 fr./kW/an	86.00 fr./kW/an
Puissance réserve*	24.00 fr./kW/an	24.00 fr./kW/an	24.00 fr./kW/an
Énergie réactive**	6.00 ct./kVarh	6.00 ct./kVarh	6.00 ct./kVarh
Redevance fédérale			
Taxe d'encouragement légale	2.30 ct./kWh	2.30 ct./kWh	2.30 ct./kWh
Redevances au niveau communal			
Éclairage public et Ville de Bienne	1.90 ct./kWh	1.90 ct./kWh	1.90 ct./kWh
Promotion de l'efficacité énergétique	0.10 ct./kWh	0.10 ct./kWh	0.10 ct./kWh
Promotion des énergies renouvelables	0.20 ct./kWh	0.20 ct./kWh	0.20 ct./kWh

Haut tarif: 08 h – 20 h, lundi à vendredi

Bas tarif: 20 h – 08 h ainsi que samedi et dimanche

TVA: Tous les prix TVA en sus

A pour une utilisation régulière: durée d'utilisation > 2800 h/an

B pour une utilisation ponctuelle: durée d'utilisation < 2800 h/an

***Puissance réserve:** Pour un point d'injection supplémentaire et en tant que réserve en cas de défaillance.

****Énergie réactive:** Le prélèvement d'énergie réactive ne doit pas excéder 50% de l'énergie prélevée. S'il est supérieur, il est facturé.

Informations sur le courant d'ESB et sur les redevances

L'énergie est le produit qui vous est livré à travers le réseau électrique. L'utilisation du réseau comprend toute l'infrastructure (conduites, câbles, transformateurs, etc.) permettant d'acheminer le courant du lieu de production jusqu'à chez vous en tant que cliente et client. S'y ajoutent les services-système de Swissgrid (gestionnaire des réseaux suprarégionaux). En tant que gestionnaire régional du réseau électrique,

ESB perçoit la redevance fédérale (supplément perçu sur le réseau) selon le droit de l'énergie 2018. Les redevances au niveau communal comprennent le coût de l'éclairage public, la redevance pour la Ville de Bienne ainsi que les contributions aux fonds de promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.

Questions

Avez-vous des questions quant à nos prix de l'électricité?

Appelez-nous ou écrivez-nous:

Téléphone 032 321 13 00

E-mail info@esb.ch

Nous vous conseillons volontiers.

Sans avis contraire de votre part, vous êtes approvisionné automatiquement en courant Seeland.

Pour passer au produit Suisse ou Biel/Bienne pour la fin d'un mois, il suffit de vous adresser à ESB: fakturation@esb.ch

Sont applicables les Conditions générales d'ESB pour le raccordement et l'utilisation des réseaux de distribution et la fourniture d'électricité (annexe des tarifs incluse).



Energie Service Biel/Bienne

Gottstattstrasse 4, rue de Gottstatt, Postfach / CP 4263, 2500 Biel/Bienne 4,

Tel. 032 321 12 11, www.esb.ch